

RAPPORT Mars 2022

EAGLE CÔTE D'IVOIRE Rapport d'activités Mars 2022

- 1. Points principaux
- 2. Investigations
- 3. Opérations
- 4. Legal
- 5. Média
- 6. Relations extérieures
- 7. Management

1. Points principaux

Durant le mois de Mars, le projet a continué dans sa bonne dynamique et a pu réaliser une opération d'arrestation ou un homme a été arrêté à Bondoukou, dans le Nord-est du pays avec 5 défenses d'éléphants et une queue d'éléphant.

Les enquêtes visant des objectifs à plus long terme continuent d'être menées par nos équipes.

Notre équipe a suivi l'affaire San Kouamé et N'douffou, arrêté en septembre 2019 en essayant de vendre 2 défenses d'éléphant. L'affaire est en instruction depuis.

Notre équipe a également suivi l'affaire des 4 personnes arrêtées le 3 octobre dans un hôtel d'Abidjan avec 38kg d'ivoires. L'affaire est en instruction. En effet, l'arrestation avait été perturbée par l'arrivée d'hommes armés se présentant comme des éléments du CCDO, une autre unité mixte de la police. Sans ordre de mission ni uniformes, ils avaient tenté de faire obstruction. L'instruction permettra de faire la lumière sur toute cette affaire.

Le projet continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT), l'OIPR, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et avec le MINEF (Ministère des Eaux et Forêts) et la Direction de la Faune du MINEF.

2. Investigations

Les missions du mois de mars 2022 se sont principalement concentrées sur les enquêtes à long terme sur des réseaux déjà identifiés. Cela a aboutit a l'arrestation d'un trafiquant à Bondoukou.

Missions	Région	Nombre	Nombre de
d'investigations		d'Opérations	trafiquants ciblés
40	05	01	41

3. Opérations

Tableau des Opérations

Nombre d'opérations	Régions	Nombre de trafiquants arrêtés	Produits de contrebande
1	1	1	5 défenses d'éléphants (8.2kg) 1 queue d'éléphant

Le 21 mars, l'équipe de EAGLE Côte d'Ivoire, accompagnée des éléments de l'UCT, de la DPFE (Direction de la Police des Forêts de l'Eau) ainsi que les éléments de la brigade mobile de l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) ont arrêté un trafiquant d'ivoires d'éléphants dans la ville de Bondoukou. L'homme avait également une queue fraîche d'éléphant avec lui.

L'homme est rapidement passé aux aveux et a affirmé avoir chassé les éléphants dans le parc de la Comoé, parc dans lequel il chasse depuis 2013 et ou il ne resterait plus qu'une centaine d'éléphants actuellement.

La Côte d'Ivoire compte en tout 300 a 600 éléphants en liberté.



4. Legal

En Mars, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

- La préparation de l'opération du 21 mars
- Le 02/03/2022, un juriste a suivi l'audience de Paul Emile Kouamé et Ousmane Ouedraogo, arrêtés le 17 février avec 15 défenses d'éléphants pour un total de 21kg dans la ville d'Abengourou. Paul Emile Kouamé a été condamné a 6 mois de prison ferme et a 300.000f d'amende tandis que Ousmane Ouedraogo a été relaxé.
- Le 24/03/2022, l'équipe juridique a suivi l'audience de Kambou Sansan Issouf, le trafiquant arrêté a Bondoukou le 21/03/2022. Jugé en flagrant délit, Kambou Sansan Issouf a été reconnu coupable de trafic d'espèces protégées

ainsi que de leur abattage dans un parc national. Il a été condamné a 18 mois de prison ferme et a payer 500.000f d'amendes. L'affaire a attiré beaucoup d'attention du fait que les ivoires provenaient d'éléphants tués sur le sol ivoirien et qu'il ne reste qu'entre 300 et 600 éléphants vivants dans tout le pays.

- Le département juridique a suivi les affaires en instruction du projet : l'affaire San Kouame et N'douffou, en instruction depuis septembre 2019. Le dossier a été transmis au procureur qui devrait décider bientôt de la suite de la procédure.
- L'affaire de l'arrestation du 31/10/2021 concernant 4 personnes arrêtées en flagrant délit de vente de 38kg d'ivoires bruts est également en instruction. 2 autres personnes étaient présentes sur les lieux de la vente mais se sont identifiées comme des membres du CCDO. L'un d'entre eux a pu être entendu à l'UCT, le deuxième ne s'est pas présenté. Les personnes armées qui ont essayé de les protéger et d'empêcher l'arrestation des autres suspects et la saisie des ivoires sont également concernés par la procédure.

Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce moi ci, préciser le lieu	Nombre de trafiquant s jugés	Les peine s de prison ce mois ci	Nombre de trafiquants condamné s (Peine de prison)	Nombres d'audience s suivies
2 (audience Abengourou , repérage Bondoukou)	6 dont 4 à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan et 1 a la maison d'arrêt d'Abengourou , 1 a la maison	3	0	2	2

d'arrêt de		
Bondoukou		

5. Media

Ce mois-ci le département a publié sur l'arrestation de Kambou Sansan Issouf, arrêté en flagrant delit de vente de 5 pointes d'ivoires et d'une queue d'éléphant.

Tableau des Médias

Nombre total de pièces médiatiques :	36		
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
0	23	5	8

https://www.fratmat.info/article/219547/societe/eaux-et-forecircts/bondoukou-un-braconnier-arrete-avec-5-defenses-divoire-et-une-queue-delephant

 $\frac{https://www.linfodrome.com/societe/75336-bondoukou-un-braconnier-trafiquant-d-ivoire-mis-aux-arrets-et-condamne-a-18-mois-de-prison-ferme$

https://www.ivoire24.info/bondoukou-un-braconnier-trafiquant-divoire-mis-aux-arrets-et-condamne-a-18-mois-de-prison-ferme/

https://linfoexpress.com/bondoukou-un-braconnier-trafiquant-divoire-mis-aux-arrets-et-condamne-a-18-mois-de-prison-ferme/?fbclid=lwAR2WZ8D02JxD86M36oRwvwx-

fpgzIfNTd4tjYIP90XqcHzNBKfU_fRZmxKE

https://news.educarriere.ci/news-35417-bondoukou-un-braconnier-trafiquant-d-ivoire-mis-aux-arrets-et-condamne-a-18-mois-de-prison-ferme.html

Côte d'Ivoire-AIP/ Un braconnier trafiquant d'ivoire condamné à 18 mois de prison ferme à

Bondoukou – AIP – Agence Ivoirienne de Presse de Côte d'Ivoire

https://news.abidjan.net/articles/706198/un-braconnier-trafiquant-divoire-condamne-a-18-mois-de-prison-ferme-a-bondoukou

https://www.ivoiresoir.net/bondoukou-un-trafiquant-divoire-condamne/

https://www.dropbox.com/s/4qwf0gnjd2dodo1/RADIO%20CI%20FLAH%2010%20H.mpeg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/zb35z1lhn4ppz19/RADIO%20CI%20FLASH%2014%20H.mpeg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/lpgr3gb5e8cgxaq/RADIO%20CI%20FLASH%2015%20H.mpeg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/jyoucjrh2d7j5dl/RADIO%20ATM%20FLASH%2010%20H.mpeg?dl=0

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/r0g8lapesmx9pc0/RADIO\%20ATM\%20LE\%20JOURNAL\%2012\%20H.mp}{\text{eg?dl} = 0}$

 $\underline{https://www.dropbox.com/s/suf9q50gvkgdv9u/RADIO\%20ATM\%20FLASH\%2014\%20H.mpeg?dl=0}$

https://www.dropbox.com/s/efzao04dxyd16pv/RADIO%20ABOBO%20FLASH%2009%20H.mp3?dl=0

https://www.dropbox.com/s/3a5a7aabyrgpwwy/RADIO%20ABOBO%20FLASH%2010%20H.aac?dl=0

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/xiyi269u8y20w0r/FLASH\%20DE\%20MESMER\%20DU\%2031\%20\%20\%20}{\%20\%2014\text{H.mp3?dl}=0}$

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/552hmestocawkpt/FLASH%20DE%20MESMER%20DU%2031\%20\%20\%20\%20\%20\%2015H.mp3?dl=0}{20\%20\%2015H.mp3?dl=0}$

https://www.dropbox.com/s/wrf6c5761xfmfpf/RADIO%20ABOBO%20FLASH%2016%20H.aac?dl=0 https://www.dropbox.com/s/j0np3h9aacch8wn/LE%20FLASH%20DE%2008H00%20ZOUM%20DIAKIT E%20%20%20BY%20RT.mpeg?dl=0

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/h1xlt9ydpuvqsti/LE%20JOURNAL%20DE%20MIDI%20ZOUM%20DIAKIY}}{\text{E\%20BY\%20RT.mpeg?dl}=0}$

https://www.dropbox.com/s/7rtx3ymesrybrz7/LE%20FLASH%20DE%2015H%20ZOUM%20DIAKITE%20BY%20RT.mpeg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/4aglax4hajohrhc/EXTRAIT%20DU%20BULLETIN%20D%20INFORMATION12H%2030?dl=0

https://www.dropbox.com/s/9mhb0azxfx0ktq4/EXTRAIT%20DU%20FLASH%20D%20INFORMATION% 2017H30?dl=0

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/usppzga5a66ejlr/EXTRAIT%20DU%20JOURNAL%20%2019H30?dl=0}}{\text{https://www.dropbox.com/s/bl6uml1saz8njzp/JOURNAL%2009%20H%2004%20AVRIL%202022.mp3}}$

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/zzsdhhvu7572p2i/GRAND\%20JOURNAL\%2012\%20H\%2003\%20AVRIL\%202022.mp3?dl=0}{\text{documents}}$

 $\frac{\text{https://www.dropbox.com/s/oj5b2nxsrc9rfz0/JOURNAL\%2019\%20H\%20\%2003\%20AVRIL\%202022.}}{\text{mp3?dl=0}}$

https://www.dropbox.com/s/4y3yverrkyr7tm8/CHANDELIER%207%20H%2030%20LUNDI%2004%20 AVRIL%202022.mp3?dl=0

https://www.dropbox.com/s/8ss11z2o3yk4ges/CHANDELIER%20JOURNAL%2013%20H.mp3?dl=0 https://www.dropbox.com/s/uzexab2knzq8f4i/CHANDELIER%20JOURNAL%2019%20H%2030.mp3?dl=0

https://www.dropbox.com/s/6ms0mezyf9mfpp1/SOIR%20INFO%2022.png?dl=0

https://www.dropbox.com/s/ek5z08eb0zynxwq/NOTRE%20VOIE%20MARS%2022.png?dl=0

https://www.dropbox.com/s/cagmlsrprb877wb/LINTER%20DU%2029%20MARS.jpg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/yfea603w12peig9/LE%20MATIN%20DU%2029%20MARS.jpg?dl=0

https://www.dropbox.com/s/2jkwrlbymq63xpg/LE%20JOUR%20PLUS%20DU%2030.jpg?dl=0

6. Relations extérieures

- Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE CI et l'UCT, le Coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes
- Le coordinateur a rencontré la Direction de la Faune et le point focal CITES afin de discuter des enquêtes sur les animaux vivants.
- Le coordinateur a rencontré les officiers de l'UCT afin de préparer l'opération de Bondoukou.

7. Management

• Le management a poursuivi l'effort de recrutement de nouveaux enquêteurs et enquêteur en ligne, Des entretiens ont eu lieu afin de choisir les meilleurs pour la bonne marche du projet.